

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE D'AREVE du 26 juin 2022

Présent.es : Christiane Coulet, Bernard Légé, Fred Vanden-Bil, Claudie Saint-Sévère, David Roseberry, Gérard Hauet, Justine Adenis, Alain Charlier, Justine Adenis, Katel Guillemain, Mireille Samaria, Pascal Lehembre, Géraldine Robert, Elisabeth Rondet, Sylvette Aligé, Michel Daverat, Mireille Guénée, Bruno de la Rocque, Marie-Claude Gay, Marie-Dominique Nardi, Bernadette Laffargue. Monique Carmona, Caroline Esbrard, Marie Claude Guet

Excusé.es : Marie-France Wenzel, Catherine Defly, Christine Voisin, Catherine Michaud, Jean-Louis Martegoute, Valérie Rouvier, Guillaume Chouabe, Philippe Bardon, Robert Preud'homme, Maryvonne Drexel, Noëlle Ribot, Henri Plande, Nathalie Dugravier, Isabelle de la Cellery, Laurent Desfarges, Christiane Légé, Bernard Légé, Paris Jean, Paris Joséfa, Rigoni Isabelle, Coyne Brigitte, Rosa Ould Améziane, François Bompoy, Luedwine Lemerdy, Hélène et Patrick Berron, Philippe Mora, Juliette Roseberry, Jean-Marie Aligé, Brigitte Lehembre, Nicole Guionet, Dominique Vizcaino, Rosa Das Neves.

Introduction

L'association *Accueil des réfugiés en Val d l'Eyre* tient aujourd'hui sa 8ème assemblée générale annuelle. Nous vous remercions de votre présence.

Pour sa 6e année d'expérience dans l'accueil en réseau, AREVE présente un bilan mitigé pour plusieurs raisons :

- La crise sanitaire, d'une part et l'épuisement, d'autre part, ont réduit le nombre de familles prêtes à accueillir.
- La violence de la politique migratoire (nationale, préfectorale, judiciaire) met la pression sur les associations solidaires comme la nôtre, en jetant de nombreuses personnes à la rue. Elle nous a conduits à nous laisser déborder.
- Des divergences au sein de la collégiale sur la manière de concevoir le placement et le suivi des accueils ont amené à une difficulté de maîtrise et une dérive qui a pesé sur la gestion. Cela a amené à la démobilisation de plusieurs membres de la collégiale et à un moratoire sur les accueils (qui se poursuit encore aujourd'hui). Cela a aussi entraîné la démission de Philippe et celle de Luedwine, très affectée par la situation conflictuelle, en mars 2022.

En 2021, 31 personnes ont été mises à l'abri dans des familles d'accueil ou des logements indépendants pour des périodes allant de deux ou trois jours à l'année entière.

Nombre de familles accueillies en 2021 et pour certaines encore en 2022 : 7

Nombres de personnes seules : 6

■ Bilan d'activités 2021

En 2021, AREVE a compté 174 adhérent·es.

- **L'ACCUEIL** est la principale activité d'AREVE

Il consiste en **l'hospitalité** familiale offerte à des demandeurs d'asile.

Cette activité d'accueil pallie les défaillances de l'état en matière de logement. Toutes les personnes que nous accueillons auraient théoriquement droit à un hébergement par l'État.

Le travail des bénévoles d'AREVE consiste en **l'organisation de ces accueils et de leurs suivis** : la gestion des calendriers et la mise en relation entre les familles et les accueillis. L'étendue du réseau d'accueil (du Médoc au Bassin d'Arcachon, du Blayais au Val de l'Eyre, en passant par le l'entre-Deux-Mer et Bordeaux Métropole) constitue une difficulté.

Nouveauté en 2021 : 3 personnes résidant sur la métropole Bordelaise, François, Alain et Rosa ont commencé à mettre en place une coordination des accueils sur Bordeaux (*fonctionnement en binôme*). Il a fallu éclaircir de nombreuses situations complexes : des FA qui dans nos fichiers étaient disponibles, que personne de la collégiale ne connaissait, et qui pourtant hébergeaient des personnes au nom d'AREVE, d'autres qui ne souhaitaient plus héberger ... Le manque de clarté, les interférences et l'absence de document répertoriant les accueils n'a pas simplifié la tâche.

Depuis 2019, le collectif d'accueil Les Voisines (Accueil de MNA, au Kabako notamment) s'est rattaché administrativement à notre association, sans que les membres de la collégiale soient informés collectivement des accueils en cours. Ces manques ont eu pour conséquence la méconnaissance de la situation réelle des hébergements. Nous avons constaté que les FA issues de ce collectif avaient très peu de connaissances sur le fonctionnement d'AREVE et qu'elles avaient adhéré uniquement pour la sécurité de notre assurance et de notre cadre juridique et que, de fait, elles hébergeaient des personnes qui nous étaient inconnues.

La création de la coordination territoriale n'est toujours pas effective, par manque de bénévoles accompagnateurs. Les familles d'accueil ont besoin d'être soutenues. Plusieurs d'entre-elles ont demandé un break, car elles ont été trop sollicitées ou ont accueilli sur des périodes plus longues que ce qu'elles avaient proposé au départ. Les hébergés ont besoin de nouvelles FA.

Dans le sens de la simplification territoriale, le réseau d'accueil du blayais se constitue en association autonome en utilisant certains outils de gestion fournis par AREVE. Il en est de même pour le collectif MNA, (issu du collectif les voisines) qui va gérer ses accueils de façon autonome.

Familles d'accueil : En 2021, nous recensons 47 familles d'accueil bénévoles qui ont proposé un accueil pour un week-end (18), pour une semaine (13), pour 2 à 4 semaines (18), en logement indépendant (14)

Nous n'avons pas été en capacité de comptabiliser les nuitées de manière précise. nous les évaluons approximativement à 16520 nuitées (pour mémoire en 2019 : 14304 nuitées comptabilisées).

Le statut des personnes accueillies :

- principalement des familles déboutées en recours.
- des personnes seules déboutées et en recours
- Très peu de mineurs isolés. (En raison du peu d'acceptation de recours par la nouvelle juge, beaucoup d'entre eux quittent la région lorsque leur minorité est mise en doute).

L'état français accorde très peu de titres de séjour aux personnes accueillies qui restent dans le réseau pendant de très longues périodes.

Les demandes d'accueil :

L'association est connue et reconnue par les travailleurs sociaux et institutions qui nous sollicitent régulièrement pour prendre en charge des personnes ou familles mises à la rue. Ces sollicitations, trop nombreuses, pèsent sur le moral des bénévoles qui doivent formuler des refus quasiment chaque jour.

• LES AUTRES ACTIVITES d'AREVE

ACCOMPAGNEMENT /AIDE AUX DEMARCHES:

Les accueillies se trouvant dans des situations administratives complexes, les démarches et accompagnements sont nombreux : sollicitations d'avocats, d'associations disposant de juristes, renouvellements de demandes d'Aide Médicale de l'Etat (AME), accompagnements à Paris (OFPRA, CNDA, démarches à l'ambassade de Guinée).

Des bénévoles aident aussi dans les démarches pour obtenir des cartes de transport, pour aller chez le médecin, à l'hôpital en cas de besoin.

Durant l'année 2021, par l'action de Philippe, AREVE a poursuivi son soutien à des familles anciennement hébergées par AREVE (à Darwin notamment).

AIDE FINANCIERE :

Nous avons bénéficié, encore cette année, de Chèques Services à destination des personnes en situation de précarité par la Fondation Abbé Pierre et en avons distribué 400 aux personnes accueillies

COMMUNICATION & MAINTIEN DU LIEN

Cette année encore nous avons particulièrement négligé la communication à destination des adhérents, faute de temps et d'énergie.

Nous n'avons pas organisé de réunion de familles d'accueil, **et n'avons pas suffisamment accompagné et soutenu les familles accueillantes.**

SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Plusieurs sessions d'information aux jeunes des collèges ont été assurées par des bénévoles avec témoignages de personnes accueillies.

ACTION POLITIQUE

AREVE a participé aux réunions du Collectif Solidarité Réfugiés 33 et de l'assemblée locale des EGM (états généraux des migrations pour un accueil digne) et répond aux sollicitations d'actions collectives pour interpeller les politiques pour soutenir des familles lors d'expulsions de campements, de menaces de retour au pays.

Fonctionnement du CA: Le CA s'est réuni quasiment tous les mois pendant l'année.

Les réunions ont parfois été conflictuelles et la prise de décisions difficile. En dehors de ces réunions, la communication et la prise de décisions se sont faites par mail.

COMPTABILITE : Nous bénéficions toujours de la reconnaissance d'intérêt général. Les dons sont donc déductibles des impôts pour 66 %. La comptabilité représente un volume de travail important assuré par Claudie et Bernard. **Bernard assure cette fonction pour la dernière année. Il serait important qu'il puisse former cette année la personne qui le remplacera.**

Questions sur le bilan d'activité :

- **Quelles ont été les divergences sur la façon de gérer les accueils ?**

Réponse d'AREVE : En 2017 AREVE comptait 50 familles d'accueil, en 2022 il n'y en a plus que 30. La principale divergence au sein de la collégiale a été concernant les placements que certains trouvaient trop nombreux et sur une trop grande durée sans laisser de marge de sécurité pour relogement en cas de problème. Des familles d'accueil qui auraient pu « souffler » si nous n'avions pas été à flux tendu, se sont épuisées. L'épuisement mène souvent au renoncement.

Nous nous rendons compte de nos défaillances et étions plusieurs à vouloir réduire le nombre d'accueils pour qu'ils restent de qualité et nous recentrer sur le principal objet qui est l'hébergement.

- **Marie-Dominique intervient en son nom et représente Philippe**

Elle regrette que ce bilan ne présente pas le positif et votera contre ce bilan.

La mise en place de la Feuille d'installation a été très positive.

Des nouvelles familles se sont aussi proposées, il n'y a pas seulement eu des renoncements

Quand des familles se proposent il est dommage de les refuser.

Philippe fonçait plus que le CA ne le souhaitait et il n'a pas mesuré l'importance des tensions au sein conseil d'administration.

5 membres du CA lui ont demandé de démissionner sans quoi ce serait eux qui démissionneraient.

Il trouvait qu'il était, par-dessus tout, important que le CA puisse continuer à fonctionner et il a choisi de démissionner

Luedwine a choisi de démissionner suite à la tension durant la réunion à laquelle le CA a demandé à Philippe de démissionner immédiatement alors qu'il souhaitait continuer jusqu'à l'assemblée générale.

Marie Dominique conteste le terme « bases solides » qui peut être remplacé par « fonctionnement pérenne » et le terme « remise à la rue » qui peut être remplacé par « fin d'accueil »

Réponse d'AREVE :

Concernant les familles d'accueil, nous pensons qu'il est nécessaire de garder « une réserve » de familles disponibles pour soulager une famille qui en a besoin et ne pas vouloir à tout prix occuper tous les lieux disponibles en même temps.

Les familles avec des enfants scolarisés devraient rester dans le même secteur pendant une année scolaire. C'est pour cela sans doute que des feuilles d'installation ont été signées pour 1 an. Cela ne devra pas être reproduit, car cela crée la confusion quand on est contraint de mettre fin au contrat, cela peut aussi empêcher les accueillis de chercher leur propres solutions.

Nous avons perdu pied et avons été affecté.es par ce problème de fonctionnement et de communication, mais il est vrai que nous avons omis de présenter le positif dans ce bilan, qui est le reflet de notre état de découragement du moment. Nous sommes d'accord sur la modification des termes proposée par Marie-Dominique.

• **Question d'un accueillant sur Abdoulaye (boucle d'accueil à 3 familles initié par Dominique)**

Abdoulaye a eu 18 ans et il y a eu des problèmes de suivi de son dossier. Les familles d'accueil ont eu la sensation de ne pas savoir qui fait quoi, qui est le référent. Une personne du CA nous a fait perdre beaucoup de temps.

Réponse d'AREVE :

Dominique n'était pas adhérente d'AREVE quand l'accueil d'Abdoulaye a été mis en place et nous ne connaissions ni Dominique, ni Abdoulaye. Cela fait partie des problèmes que nous avons rencontrés et reflète notre perte de contrôle. Cela fait partie des points à améliorer.

• **Une adhérente précise que lorsqu'on ne peut pas héberger on peut aider d'une autre manière. Aide matérielle ou suivi scolaire.**

Réponse d'AREVE :

Il faut bien le préciser sur la feuille d'adhésion. Nous n'avons pas organisé de rencontre depuis 3 ans, on ne sait pas ce que font les personnes qui ne nous signalent pas leurs actions.

• **Un accueillant constate que les familles d'accueil sont souvent démunies face aux questions des jeunes.** Pourrions-nous désigner un référent que l'on pourrait contacter ? Pourrions-nous lister dans le livret d'accueil les structures à contacter ainsi que leurs particularités et fonctions ? ASTI , CIMADE etc.. Nous devrions aussi indiquer le fait que pour les mineurs isolés il faut faire la demande de titre de séjour bien en amont de la majorité.

Réponse d'AREVE :

Il faudra revoir le livret d'accueil qui est régulièrement augmenté de nos expériences.

► **VOTE DU BILAN MORAL :**

Personnes présentes (24) + personnes ayant donné procuration (29)

Pour : **42** Abstention : **9** Contre : **2**

■ Bilan financier 2021

Concernant le bilan financier, l'année 2021 permet de tirer les conclusions suivantes :

Le bilan comptable : ([Bilan comptable 2021](#) en images)

• *Au chapitre recettes :*

- L'association compte 174 adhérents en 2021, pour une recette de 870 €. Le nombre d'adhésions est en légère hausse.

- Les appels à dons ont été largement entendus par les adhérents et les sympathisants puisqu'ils ont permis de percevoir par Helloasso ou par courrier :

1) 3 428 € destinés au remboursement des frais engagés par les familles lors des accueils et pour venir en aide aux besoins des accueillis.

2) 3 071 € pour permettre d'aider les familles sans ressources.

3) 700 € pour Les Voisines

20,57 € ont été remboursés par l'assurance MAIF.

Le total des recettes s'élève 8 089,57 €.

- L'association tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur soutien financier.

• *Au chapitre dépenses :*

1) 2 093,40 € pour le fonctionnement : adhésion à Repeyre : 5€, assurance MAIF : 1078,34 €, affranchissement : 74,40 €, don à RESF : 60,00 €, achat ordinateur : 875,66€

2) 9 045,57 € pour les dépenses aux bénéficiaires (frais des Familles d'accueil et des accueillis) : Transport (331,86 €), Habillement (196,53 €), Nourriture (935 €) Téléphone (295,62 €) Autres (46,21 €)5 539, 87 € pour aider les familles sans ressources ce qui représente au moins 60% des dépenses. Cette somme est destinée au paiement des consommables (gaz, électricité, eau) pour les familles accueillies en logements indépendants, sans ressources.... Remis aux voisines (900 €).... Divers (800,48€ pour ordinateur, caravane, assurances scolaires, frais avocat etc)

Le total des dépenses est de 11 138,97

Le compte financier : ([Compte financier 2021](#) en images)

• *Au chapitre recettes :*

Le compte financier prend en compte les renoncements à remboursement des frais (reçus fiscaux) et les nuitées. Ces deux postes représentent presque la totalité des recettes. Au total des recettes du bilan comptable, s'ajoutent les 11 782,16 € des renoncements à remboursements et les 247 800 € pour les nuitées

Pour un nouveau total de 267 671,73 €

- ***Au chapitre dépenses :***

- 1) Fonctionnement : Les chiffres sont identiques au bilan comptable: 2 093,40 €
- 2) Dépenses aux bénéficiaires (frais des familles d'accueil et des accueillis) : le total est de 20 827,73 € (Prise en charge des reçus fiscaux)

Le total des dépenses est de 270 721,13 € avec les nuitées.

Le compte de trésorerie (ce qui est enregistré en banque) ([Compte de trésorerie 2021](#) en images)

- ***Au chapitre recettes :***

Le total est de 10247.57 €

- ***Au chapitre dépenses :***

- 1) Fonctionnement : Les chiffres sont identiques au bilan comptable: 2 093,40 €
- 2) Dépenses aux bénéficiaires : nous retrouvons à quelques points-près les chiffres du Bilan comptable pour un total de 9182,07 €

Le total des dépenses est de 11275.47

On constate en 2021 que La trésorerie de l'association est plus que saine. Le compte de trésorerie est crédité d'un montant de 16 704,21 € au 31 décembre 2021. Il était de 17 732,11€ au 31 décembre 2020.

Encore un grand merci à tous les donateurs !

► **VOTE DU BILAN FINANCIER**

Personnes présentes (24) + personnes ayant donné procuration (29)

Pour : 49 Abstention : 4 Contre : 0

■ **LES PERSPECTIVES POUR 2022:**

■ **Montant de la cotisation 2023**

Nous proposons le maintien de l'adhésion individuelle à 5€ en spécifiant « adhésion d'un montant minimum de 5 euros »

► **VOTE DU MONTANT DE L'ADHESION**

Montant voté à l'unanimité

■ **PROPOSITIONS POUR 2022**

2022 est déjà bien entamée, comme dit précédemment, nous avons décrété un moratoire sur les accueils et travaillons à un nouveau départ pour AREVE que nous souhaiterions être sur des bases solides.

Plusieurs familles actuellement hébergées par AREVE ne le seront plus à compter de Juillet et nous recherchons de nouvelles solutions.

Pour la première fois nous avons été confrontés à la « remise à la rue » d'une famille pour laquelle nous n'avions plus de solution, AREVE a financé quelques nuits d'hôtel et la famille a fort heureusement trouvé une solution par elle-même.

Nous prévoyons donc de :

- ▶ Renforcer l'équipe des bénévoles. Renforcer le Conseil d'administration
- ▶ Rechercher des familles d'accueil (Mener une campagne d'adhésions et communiquer sur nos actions)
- ▶ Avoir une approche territoriale pour mailler la Gironde, avec des petites équipes de coordination
- ▶ Fixer les objectifs de l'association en fonction du nombre de familles d'accueil effectivement disponibles (et non en fonction du nombre de personnes à accueillir) de façon à garantir un accueil de qualité et à maintenir le moral des familles accueillantes. Cela implique de donner la priorité à la communication et à l'échange avec les familles d'accueil :
 - Leur demander des précisions sur leur offre d'hébergement (déjà en cours, à continuer)
 - Tenir à jour les fichiers, être à l'écoute des demandes de changement..
- ▶ N'accepter de nouvelles familles d'accueil et de nouveaux Hébergés qu'après les avoir rencontrés, et après validation de la Collégiale.

Discussion autour des perspectives :

• Alain nous précise que la coordination sur la métropole n'a pas été vraiment effective. C'est surtout Rosa qui a organisé le placement de jeunes. Cela demande une disponibilité qu'il ne peut pas suivre. Il regrette d'avoir perdu la visibilité globale de l'ensemble. Rosa reste membre du groupe de Bordeaux.

Il nous faut définir un ratio entre le nombre d'hébergé.es et le nombre de familles d'accueil afin que des familles d'accueil ne soient pas « prises au piège ». Le moratoire sur l'accueil doit rester en place pour s'assurer d'un nombre de familles assez important. Cela implique de contacter les familles pour savoir ce qu'elles désirent et ce que sont leurs possibilités.

Peut-être faudrait-il réussir à faire « tourner » les familles de la même façon que les personnes seules.

- Fred : Il est nécessaire qu'il y ait plusieurs personnes sur un secteur qui restent en lien avec le CA
- Caroline propose que nous passions un coup de fil une fois par trimestre à toutes les familles.

Il nous faut communiquer, faire de la publicité. Par exemple être présent à Mios forum des associations et demander l'inscription dans les livrets municipaux (A Mios c'était un oubli)

Nous pourrions imaginer une fête à laquelle nous inviterions les anciens accueillis
Cela pourrait être une fête élargie à destination des habitants

Des adhérent.es ont perdu le fil de l'association, d'autres apprécient la souplesse.

- Marie-Dominique : L'association du Blayais se crée, de l'argent a été collecté pour AREVE par le CFA de Reignac avec l'aide des adhérents du blayais. Philippe suggère que les 535 € collectés soient reversés à la nouvelle association qui démarre.

Réponse d'AREVE : Avant de prendre cette décision, nous devons demander l'accord des personnes qui ont réalisé la collecte et qui avaient choisi AREVE.

- Katell : Elle a adhéré et s'est déclarée famille d'accueil sur Bègles depuis 3 mois. Elle n'a reçu aucun contact de la part d'AREVE.

Réponse d'AREVE : Il nous faut nous organiser à nouveau. Un rendez-vous est pris avec Elisabeth.

■ Renouvellement du Conseil d'administration :

Le conseil d'administration est constitué de :

Bernard Légé
Rosa Ould Améziane
Sophie Rosière
Claudie Saint-Sévère
Frédéric Vanden Bil
Christiane Coulet
Justine Adenis
Alain Charlier
Alberta Uka

Renouvellement par 1/3

Sortants :

Bernard Légé (sortant)
Rosa Ould Améziane (démissionnaire)
Justine Adenis (démissionnaire)

Sont candidat-es :

Bernard Légé
Juliette Roseberry
David Roseberry
Monique Carmona

Non présente à l'AG

Nicole Guionet

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de :

Bernard Légé
Juliette Roseberry
David Roseberry
Monique Carmona
Nicole Guionet
Sophie Rosière
Claudie Saint-Sévère
Frédéric Vanden Bil
Christiane Coulet
Alain Charlier
Alberta Uka

Elisabeth Rondet accepte d'être référente sur Bordeaux Métropole, tout comme François Bompoy et Rosa Ould Ameziane (en plus d'Alain Charlier, membre la collégiale)